



ORRY
LA-VILLE

PLAN DE MOBILITÉ

CONSTATS



- Vitesse
- Augmentation du nombre de véhicules
- Multiplication des modes de transport : voitures, vélos, trottinettes, piétons, poussettes
- Sentiment d'insécurité
- Nécessité de partager la route


RAPPEL DES ACTIONS MENEES

PHASE 0

- Déviation ligne de bus
- Installations d'écluses
- Marquage au sol pour vélos et piétons
- Installation de 19 appuis-vélos
- Installation Feu récompense à Montgrésin
- Piétonnisation
- Initiative co-voiturage du PNR



POURQUOI UN PLAN DE MOBILITÉ ?

- SÉCURITÉ → FAIRE RALENTIR
 - PROTÉGER LES PLUS FRAGILES : ENFANTS, FAUTEUILS ROULANTS, AÎNÉS
 - FAVORISER L'AUTONOMIE
 - FAIRE COHABITER DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT
 - PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS DOUX (PIÉTONS, CYCLISTES)
- 

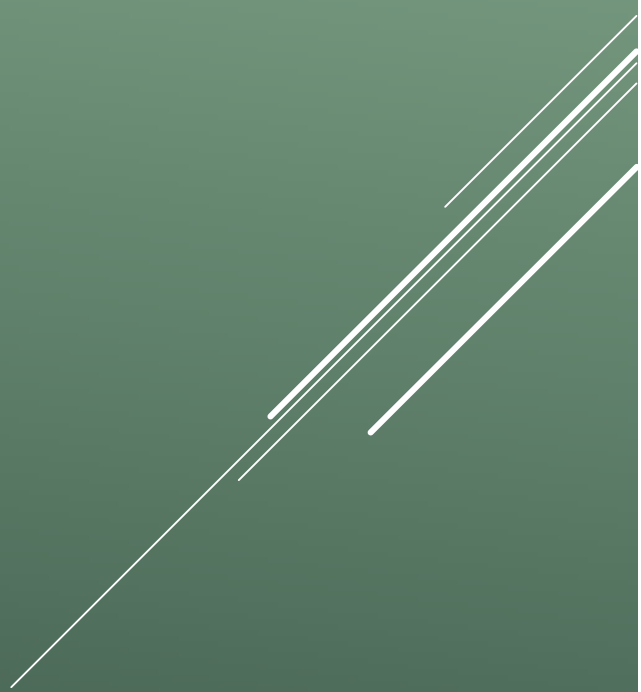
UN PLAN DE MOBILITÉ EN DEUX PHASES

- Phase 1 : signalétique, marquages, équipements légers
 - À réaliser en 2024
 - Phase 2 : aménagements plus lourds
 - 2025 à 2027
- 

PLAN DE MOBILITÉ

PHASE 1

QUELS OUTILS ?

- 1/ Zones de rencontre
 - 2/ Chaussée néerlandaise
 - 3/ Signalétique vélos
 - 4/ Surprendre l'automobiliste
- 

ZONE DE RENCONTRE

Vitesse limitée à 20km/h

Priorité aux piétons

Signalisation importante aux entrées et sorties

Marquages au sol

Panneaux



ZONE DE RENCONTRE



Créer 4 zones de rencontres

Conserver 2 zones de rencontre existantes :

- rue de Commelles/rue du cimetière
- Vieux chemin de Coye

Créer deux nouvelles zones de rencontre

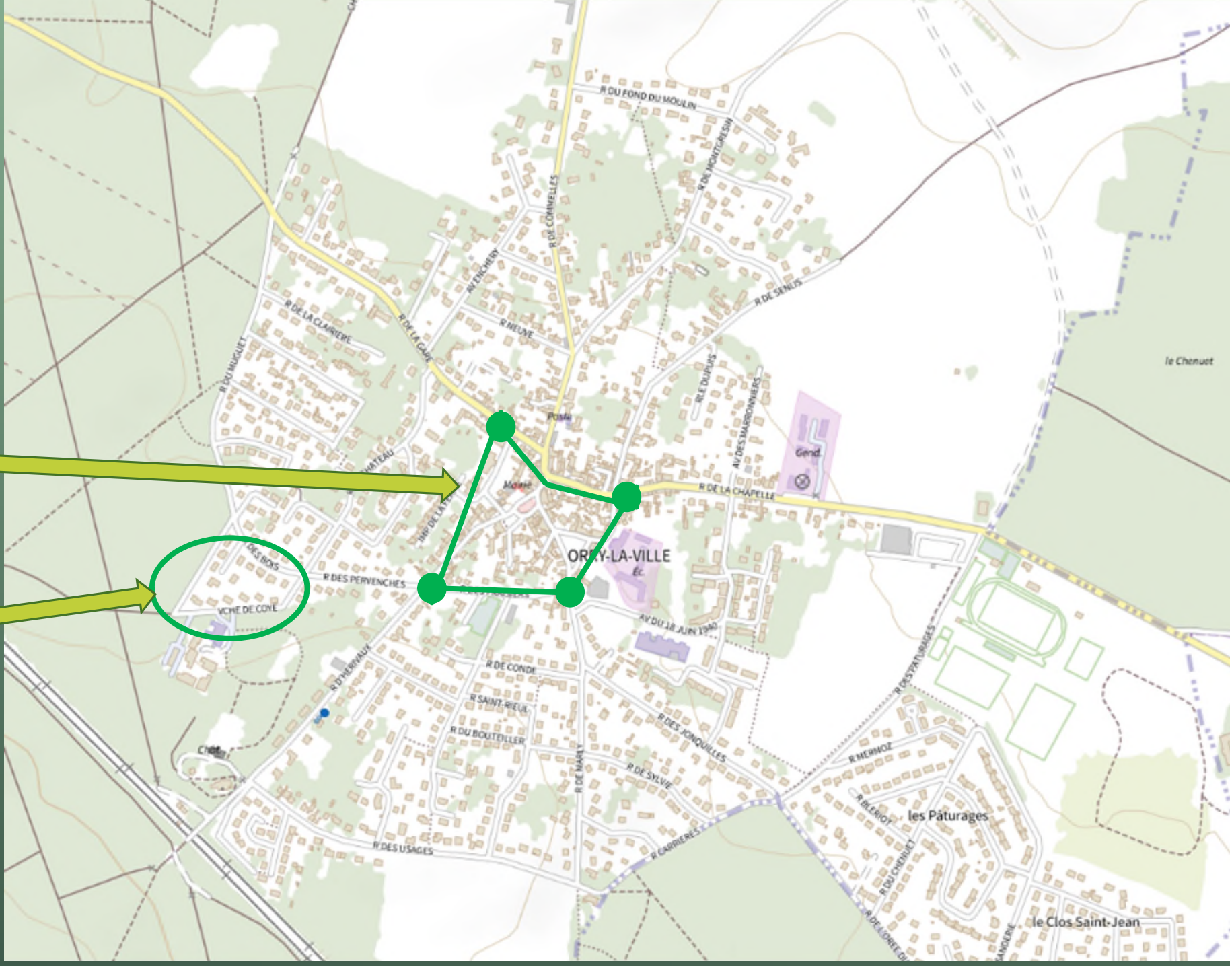
- Centre-bourg
- Place de Montgrésin

LAN DE MOBILITÉ PHASE 1

4 ZONES DE RENCONTRE

1. CENTRE-BOURG

2. VIEUX CHEMIN DE COYE
(déjà existante)



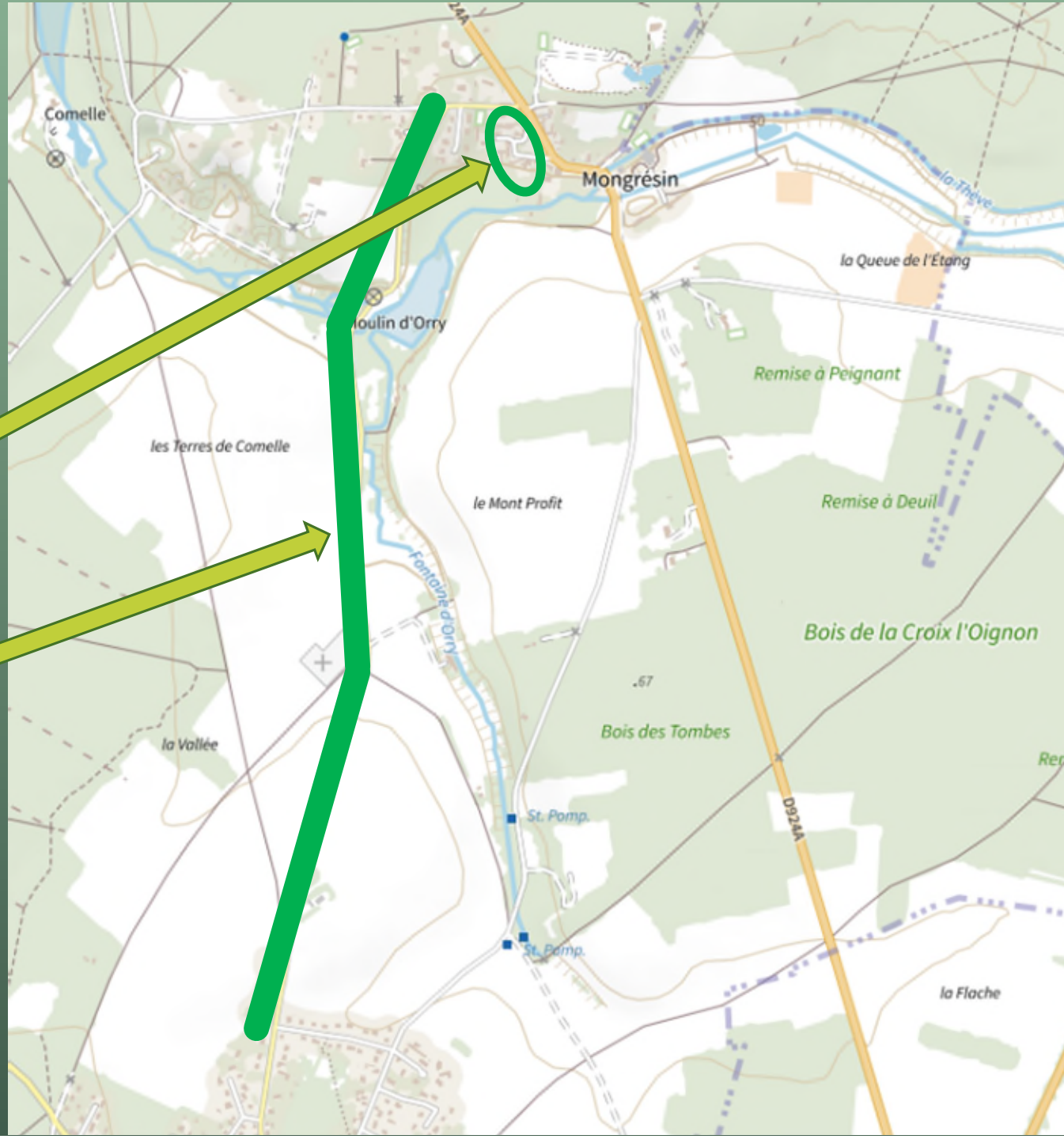
PLAN DE MOBILITÉ

PHASE 1

4 ZONES DE RENCONTRE

3. Place des Fêtes Henri Delaunay – MONTGRÉSIN

4. CIMETIERE - Commelles-Moulin (déjà existante)



CHAUSSÉE NÉERLANDAISE



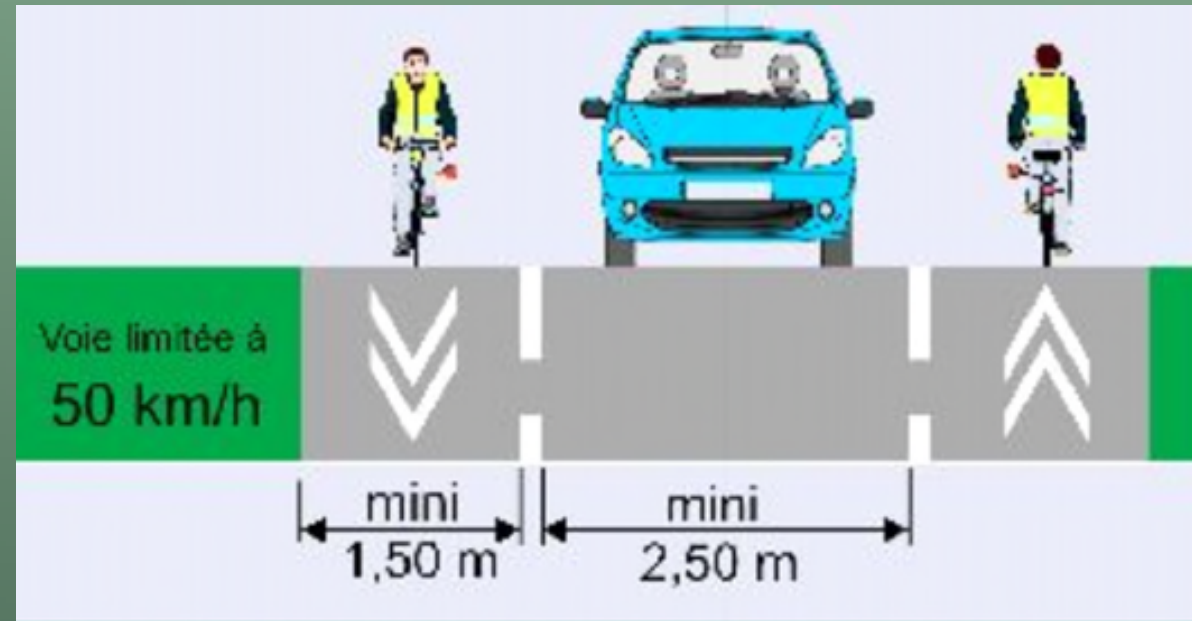
CHAUSSÉE NÉERLANDAISE OU CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE



CHAUSSÉE NÉERLANDAISE



CHAUSSÉE NÉERLANDAISE





ates

LAN DE MOBILITÉ

PHASE 1

CHAUSSÉE NÉERLANDAISE

1. Route Départementale

- Rue de La Chapelle
- Rue de la Gare

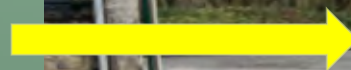


SIGNALÉTIQUE VÉLOS

SAS À VÉLO



MARQUAGE VELOS



LAN DE MOBILITÉ

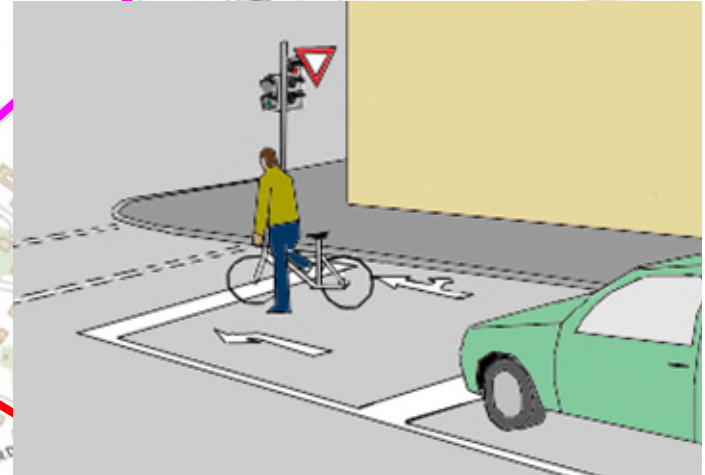
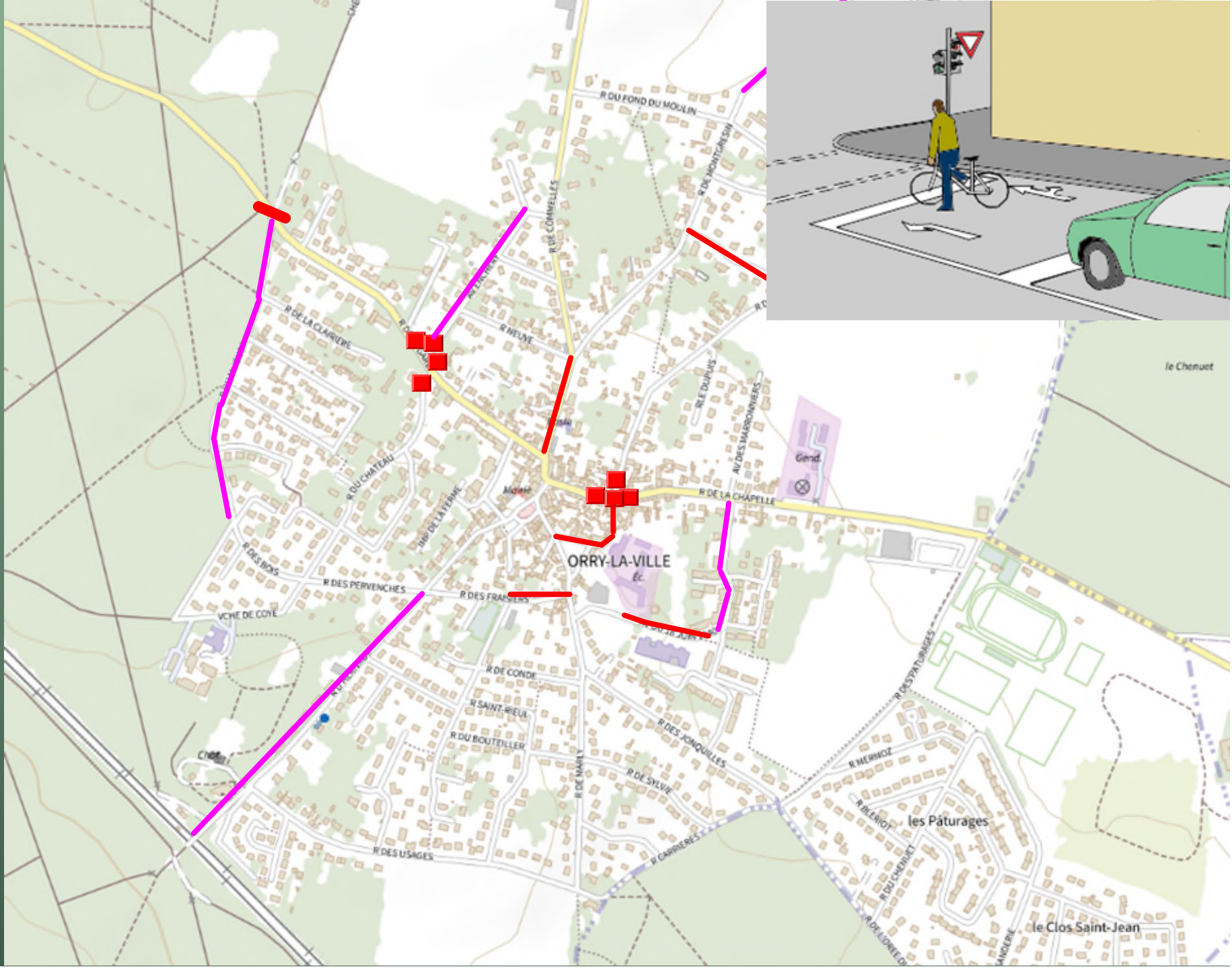
PHASE 1

SIGNALÉTIQUE VÉLOS

Marquages vélos déjà existants

Marquages vélos à créer

Sas à vélo à créer ■



SURPRENDRE L'AUTOMOBILISTE

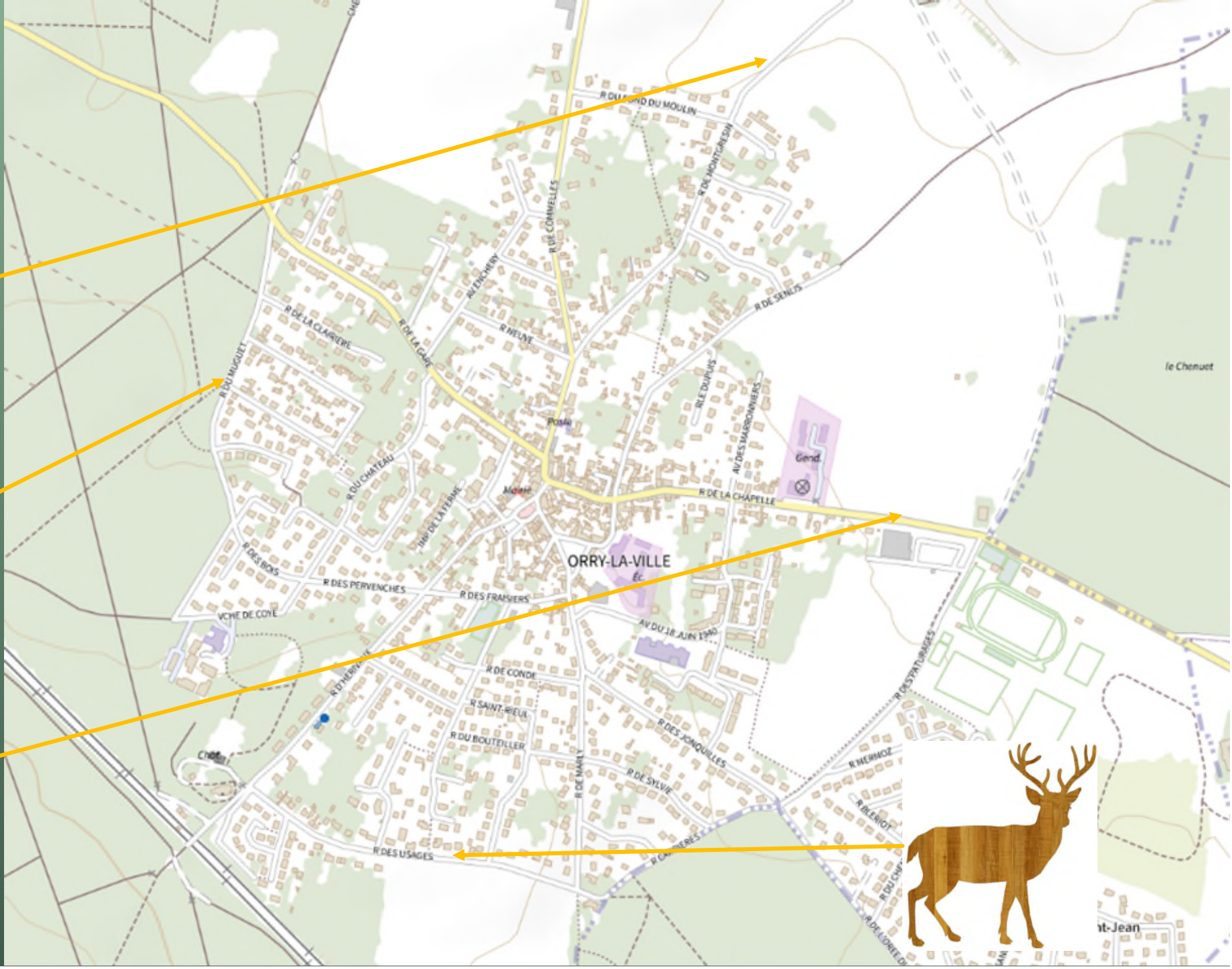


Silhouettes d'animaux en
bordure de route

LAN DE MOBILITÉ

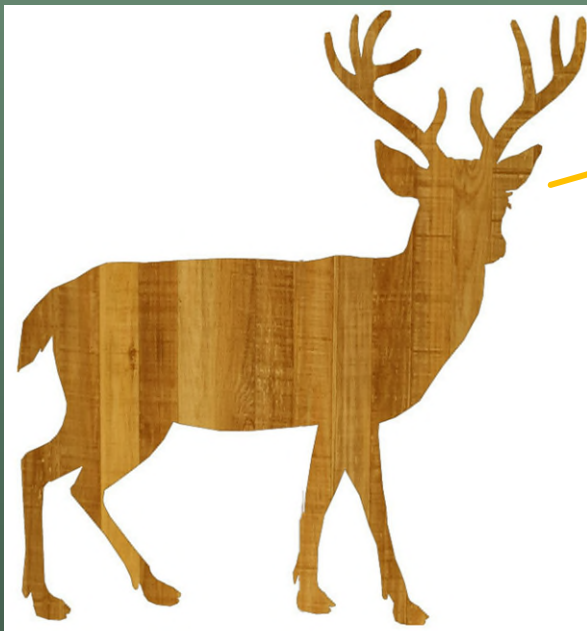
PHASE 1

4 SILHOUETTES ANIMAUX À ORRY



PLAN DE MOBILITÉ PHASE 1

1 SILHOUETTE D'ANIMAL À MONTGRÉSIN





ORRY
LA-VILLE

PLAN DE MOBILITÉ

SYNTHÈSE PHASE 1

PLAN DE MOBILITÉ SYNTHÈSE PHASE 1

4 ZONES DE RENCONTRE

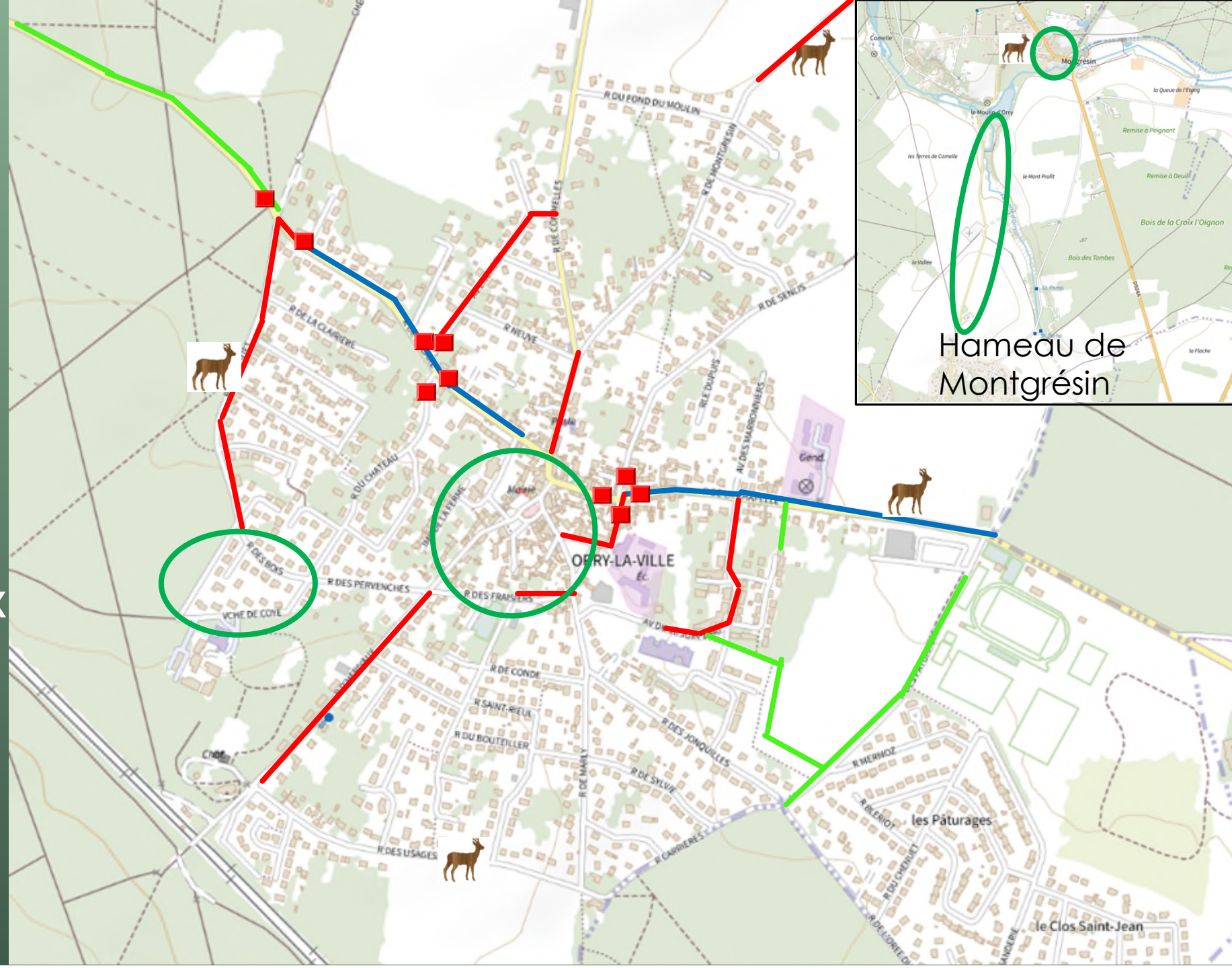
CHAUSSÉE NÉERLANDAISE

VOIES VERTES (existantes)

MARQUAGES VÉLOS

■ SAS À VÉLOS

SILHOUETTES ANIMAUX



PLAN DE MOBILITÉ

PHASE 2

QUELS ACTEURS ?

1/ Commune d'Orry-la-Ville

2/ Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC), qui dispose de la compétence Mobilités

3/ Parc Naturel Régional / Institut de France / ONF

VOIE VERTE

VOIE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX DÉPLACEMENTS DOUX

Distincte de la chaussée

Revêtement adapté

Sécurisée

Aménagement plus lourd et plus coûteux



PLAN DE MOBILITÉ PHASE 2

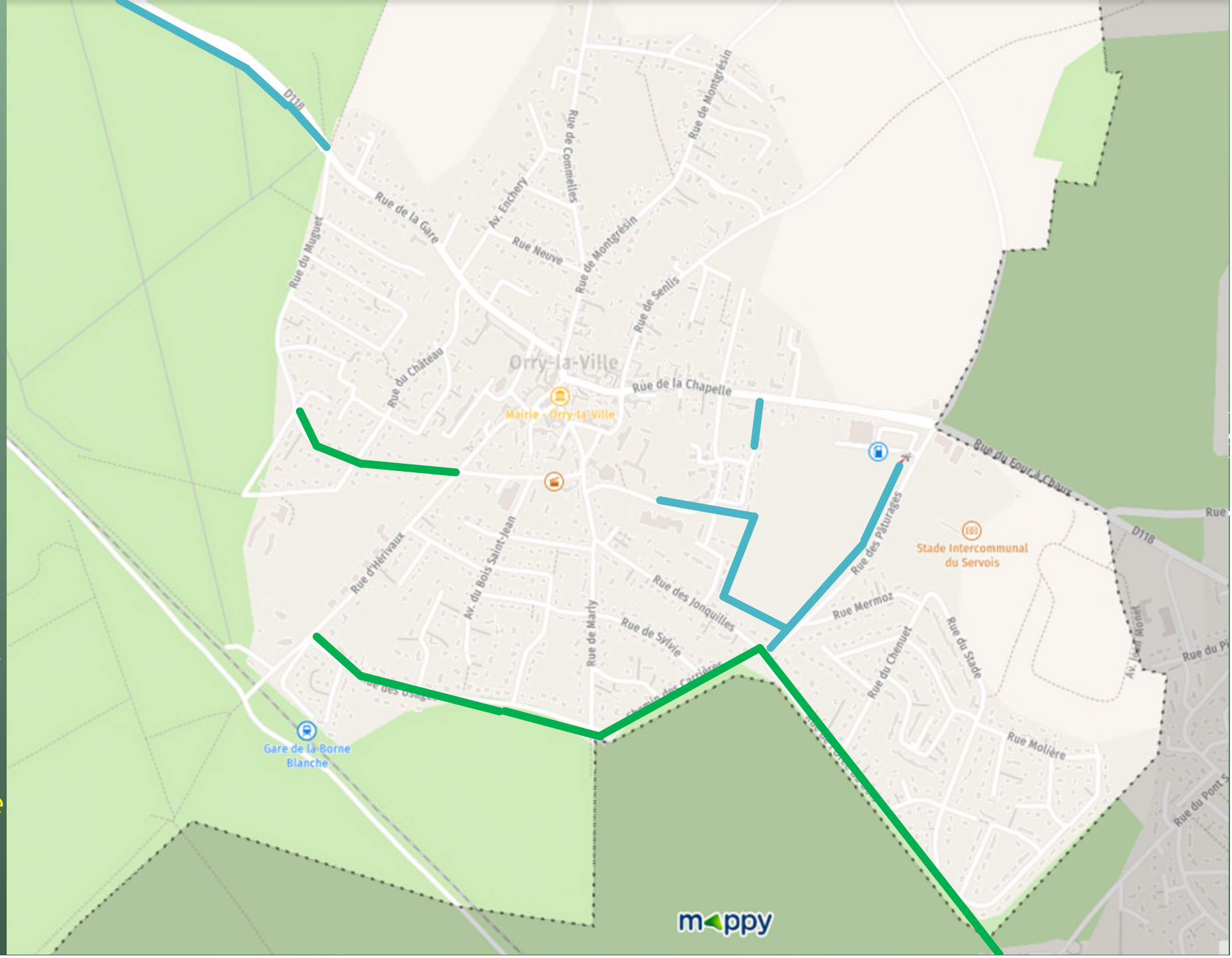
VOIES VERTES

 Déjà existante

 À créer

- ▶ Portion de la rue des Pervenches*
- ▶ Rue des Usages*
- ▶ Rue de l'Orée du Bois (vers collège La Chapelle à travers les Pâturages) *

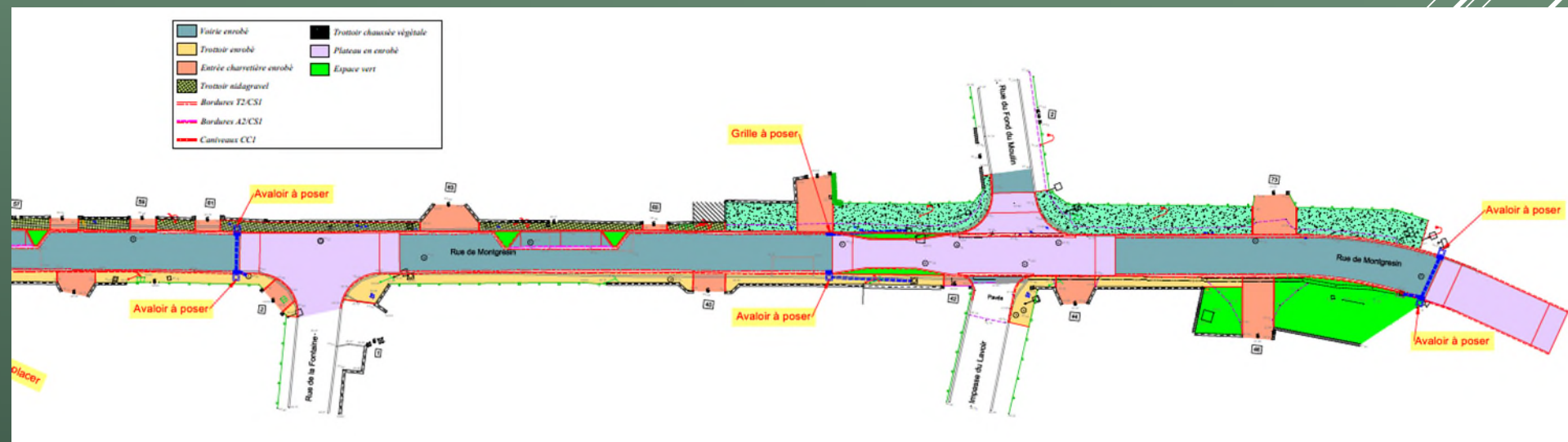
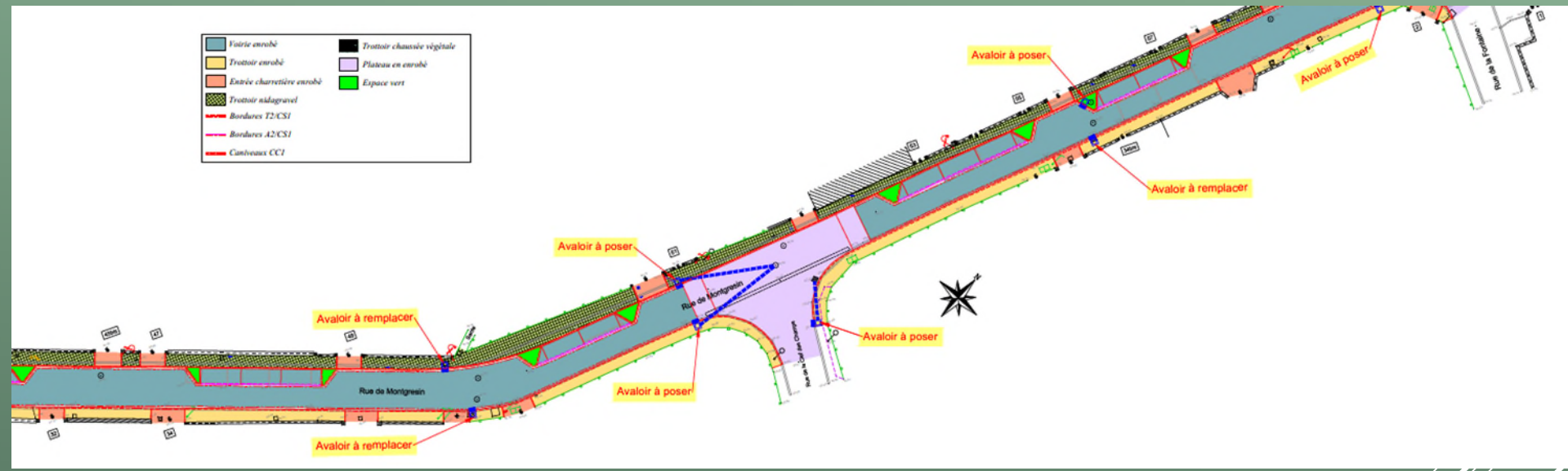
*Extrait du schéma cyclable
de la CCAC



PLAN DE MOBILITÉ PHASE 2

RUE DE MONTGRÉSIN

- ▶ Sera intégralement refaite en 2025
- ▶ Fin du stationnement en quinconce ?
- ▶ Marquage vélo
- ▶ Intersections en plateaux surélevés

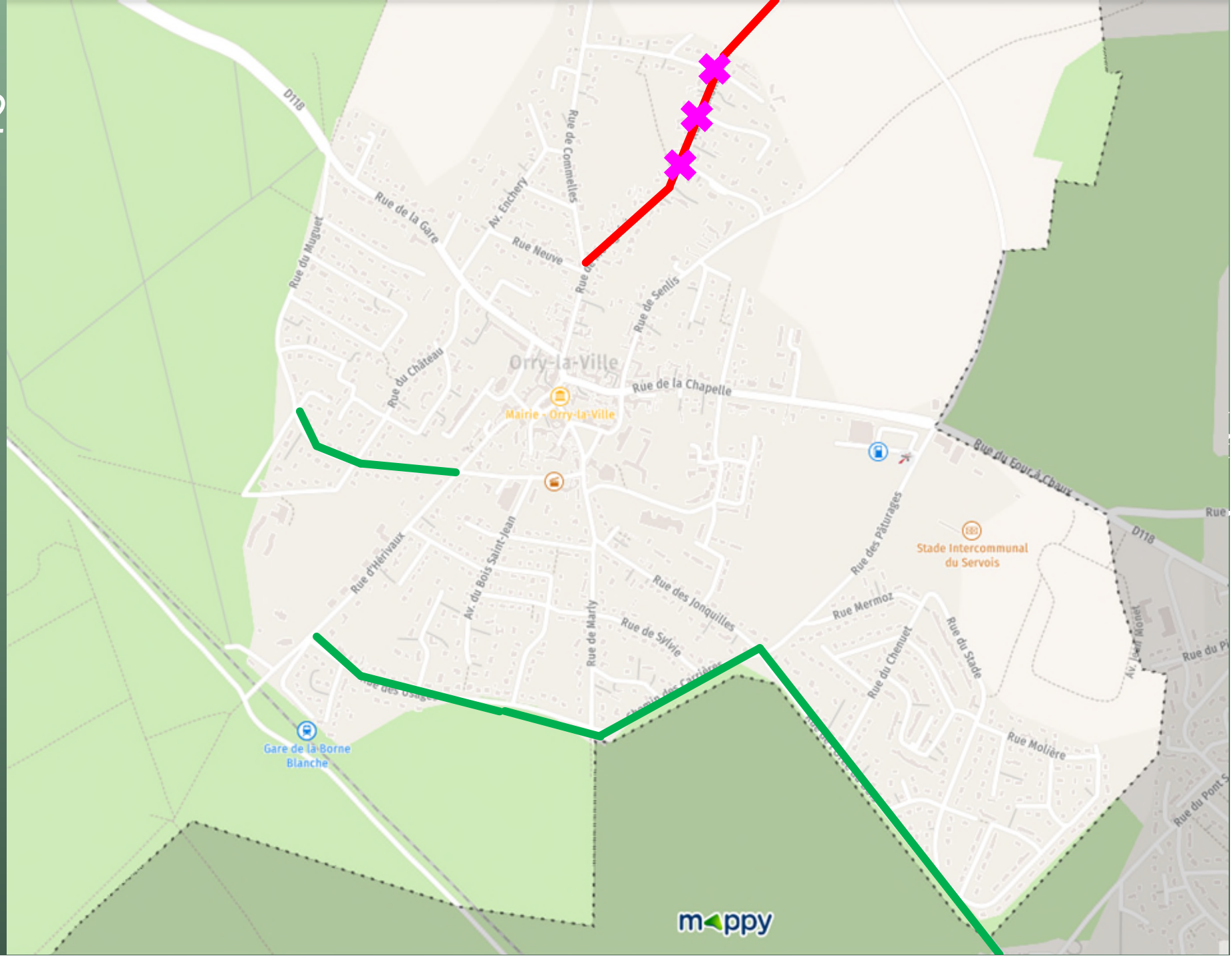


PLAN DE MOBILITÉ SYNTHÈSE PHASE 2

VOIES VERTES

MARQUAGES VÉLOS

PLATEAUX SURÉLEVÉS





ORRY
LA-VILLE

PLAN DE MOBILITÉ

SYNTHÈSE PHASES 1 & 2

PLAN DE MOBILITÉ

SYNTHÈSE
PHASES 1 & 2

4 ZONES DE RENCONTRE

CHAUSSÉE NÉERLANDAISE

VOIES VERTES

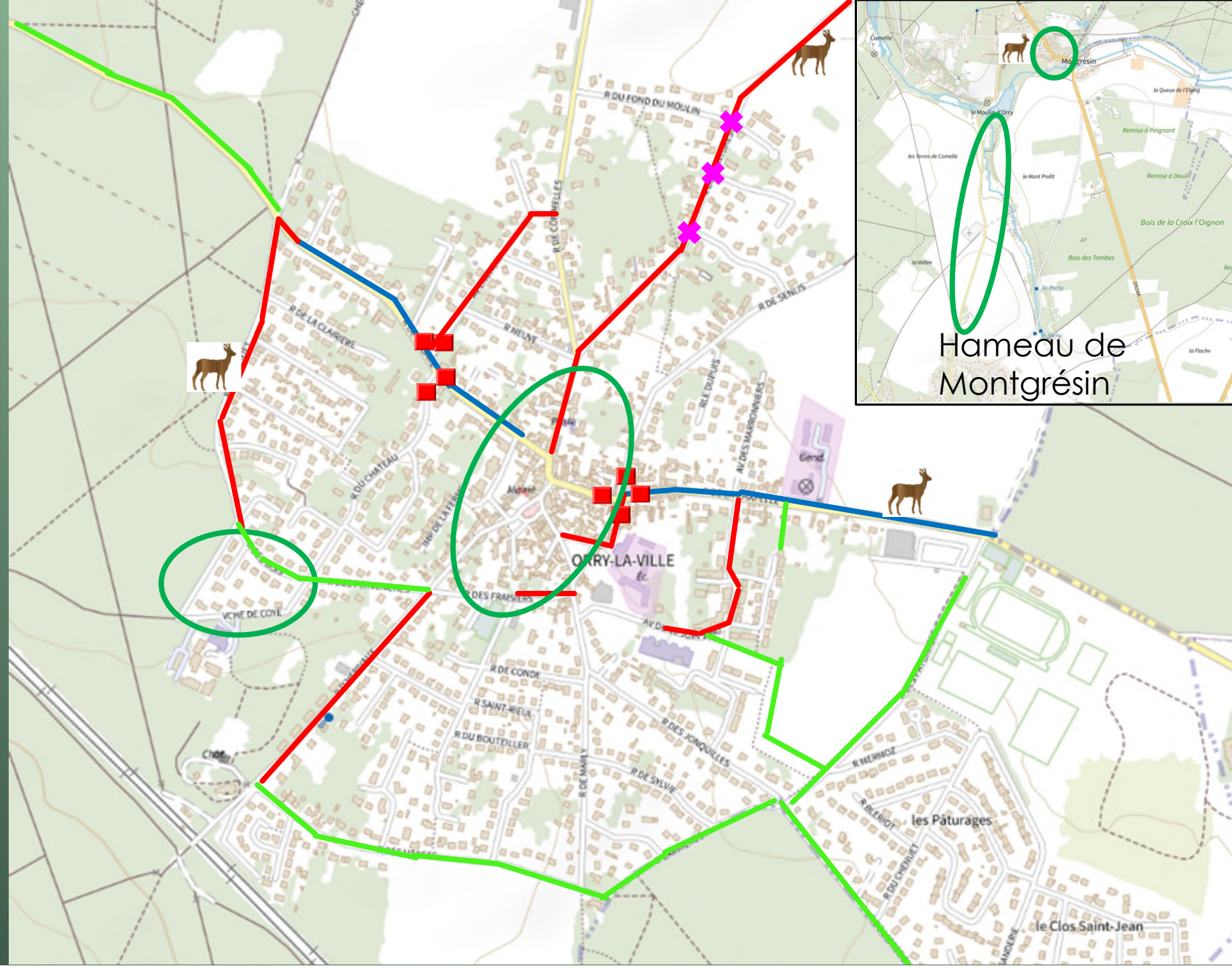
MARQUAGES VÉLOS

■ SAS À VÉLOS

✦ PLATEAUX SURÉLEVÉS



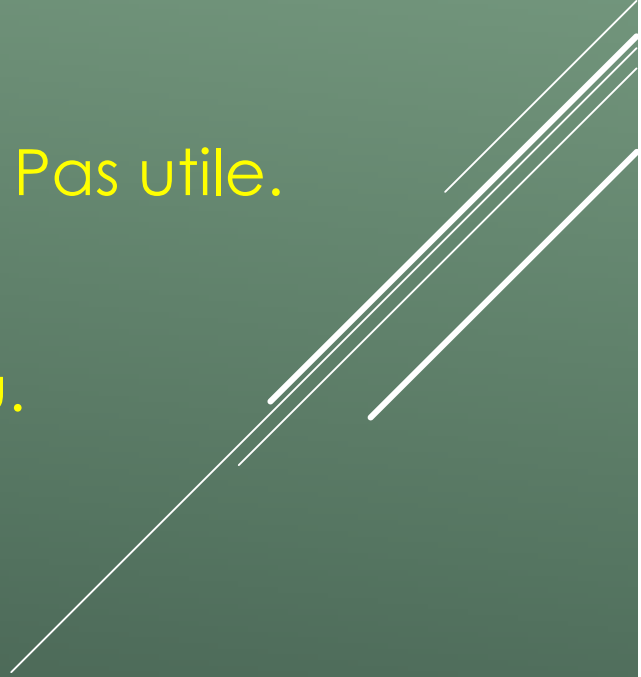
SILHOUETTES ANIMAUX



DOUTES ET QUESTIONNEMENTS

- Chaussée néerlandaise est-elle pertinente sur la RD118 ? Plutôt marquage vélo ? Avis du Département ? **Oui, pertinent, Département OK.**
- Chaussée néerlandaise impliquerait suppression de stationnements : envisageable rue de la gare et rue de La Chapelle, mais pas rue d'Hérivaux et rue du Muguet. Plutôt un marquage au sol dans ces rues-là ? **Pas possible, donc plutôt marquage au sol.**
- Chaussée néerlandaise vraiment utile avenue Enchéry ? **Non, marquage vélos suffit.**
- Sas à vélo devant stop rue la gare est-il pertinent ? **Non, à supprimer.**
- Zone de rencontre centre-bourg : exclure la RD118 ? **Oui, à exclure.**

DOUTES ET QUESTIONNEMENTS

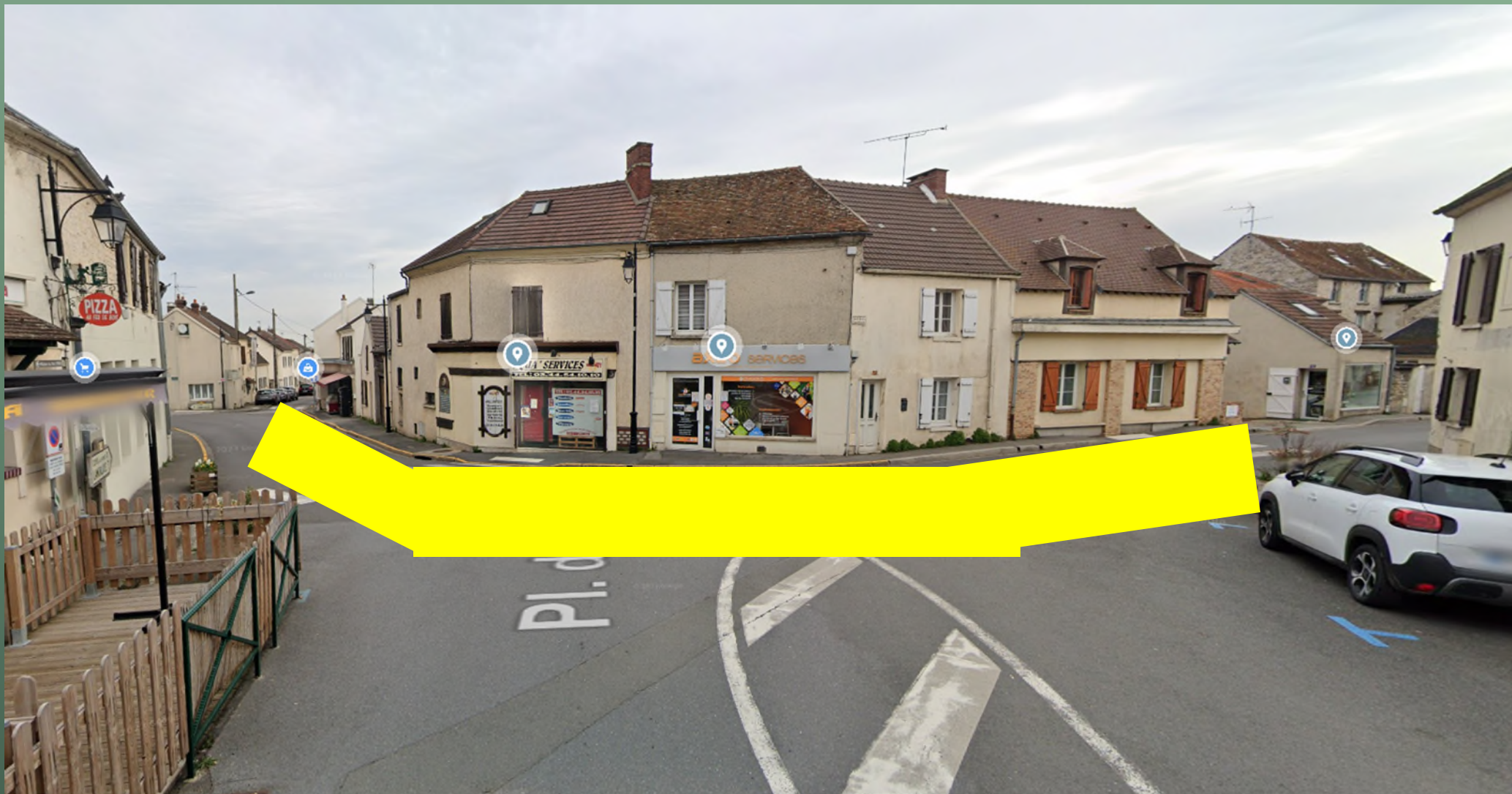
- Quelle solution pour la vitesse rue des Usages ?
 - Matérialiser des stationnements ?
 - Plateau surélevé, marquage au sol ou stop au niveau de la rue Gérard de Nerval ?
 - **Silhouette d'animal**
 - Place de Montgrésin : instituer un sens de circulation ? **Pas utile.**
 - Rue du Vieux Village : mettre en impasse ? **Non retenu.**
- 

AUTRES POINTS À ABORDER



- Plateau surélevé à l'angle des rues d'Hérivaux/Fraisiers/Pervenches).
- Exemple de La Chapelle. **A francher.**

AUTRES POINTS À ABORDER



- Plateau surélevé dans le 'virage en S' du centre ?
- A trancher.

AUTRES POINTS À ABORDER



- Angle rue de La Chapelle / rue du 18 juin / avenue des Marronniers :
quelle solution ? **À trancher.**
 - Mini-rond point ?
 - Plateau surélevé ?

AUTRES POINTS À ABORDER



- Angle rue de La Chapelle / rue du 18 juin / avenue des Marronniers :
quelle solution ? **À trancher.**
 - Mini-rond point ?
 - Plateau surélevé ?

AUTRES POINTS À ABORDER



- Continuité vers La Chapelle, devant le stade

AUTRES POINTS À ABORDER



- Rue de Montgrésin : sortie agglo au lavoir
- Réduction de la vitesse à 50 ? Marquage vélo ?



ORRY
LA-VILLE

PLAN DE MOBILITÉ

ECHANGES